

SUR

L'HIPPOPHAGIE

EN SUISSE,

OU

Sur l'usage, comme aliment, de la chair de l'espèce
chevaline ;

MÉMOIRE

ADRESSÉ

AUX SOCIÉTÉS HELVÉTIQUES D'UTILITÉ PUBLIQUE,

par Matthias Mayor.



EN SUISSE,

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

—
1858.

MESSIEURS ET TRÈS-HONORÉS COLLÈGUES !

Vous avez lu, dans les actes de notre société, pour l'année 1837, le rapport de M. Prévost-Martin, au sujet d'un mémoire de M. Zellweger; et plusieurs d'entre vous ont assisté aux débats animés qu'il a fait naître, l'an dernier à Genève. Pour mon compte, j'ai entendu tous les orateurs avec un vif intérêt, et j'ai lu le rapport avec un nouveau plaisir.

Il s'agissait, en effet, en présence du noir tableau des affreuses disettes qui ont désolé la Suisse, en 1770-71, et en 1816-17, d'aviser, au sein de l'abondance dont nous jouissons, aux éventualités des horreurs de nouvelles famines dont nous pouvions être menacés. C'est d'après ce même principe de prudence, que les peuples se préparent à la guerre, dans les temps de profonde paix, et que l'adage, *si vis pacem, para bellum*, se trouve, par-là, assez souvent réalisé.

Ce qui a frappé, surtout, dans cette discussion, c'est la couleur passablement sombre, sous laquelle quelques honorables collègues de la Suisse orientale ont envisagé le

sujet, en le rattachant, presque exclusivement, à la facilité, plus ou moins grande, de se procurer des céréales. Le pain semble pour eux l'aliment essentiel, quoique, chose singulière! on en use, en général, avec une extrême sobriété, dans les contrées allemandes, comparativement à ce qui se passe dans la Suisse occidentale et en France.

Sans doute que le pain réunit les principaux élémens d'une bonne alimentation; mais les substances animales sont bien autrement nutritives; elles restaurent sous un petit volume, et contribuent, plus puissamment et plus directement que les végétales, à ranimer et à soutenir l'homme qui a faim.

On n'a cependant, pour les temps de famine, rien proposé encore aux gouvernemens et aux populations, qui puisse augmenter le nombre des bons alimens tirés du règne animal; rien qui soit capable de suppléer aux viandes de bœuf, de mouton, de porc et à la chair du poisson.

On n'a surtout point vu; disons mieux, on n'a pas voulu voir, qu'il existe; chez nous, aussi bien qu'en Danemarck, une mine féconde où nous sommes libres de puiser et à pleines mains, non-seulement dans les années de pénurie, mais en tous temps et en tous lieux.

Cette ressource précieuse, je l'avais entrevue en 1816, et j'en fis, à cette même époque, l'objet d'une lettre au Conseil d'état de mon canton, dans laquelle je proposais: « qu'il fût » pris des mesures propres à favoriser l'usage, comme aliment, *de la chair du cheval.* » J'indiquais même quelques moyens capables de vaincre la répugnance qu'on a, généralement, à se nourrir de cet animal; et j'offrais mon propre bidet en sacrifice, pour un premier début. Il aurait été tué et dépecé publiquement, par un boucher, tout comme si c'eût été un bœuf; on en aurait fait des consommés; on l'aurait apprêté sous les formes variées de bouilli, rôti, beef-steak,

ragoût, etc. ; et on en aurait couvert des tables gratuites, proprement et abondamment servies, autour desquelles je n'aurais pas été embarrassé de grouper, en première ligne, un bon nombre d'hommes sensés et marquans, sur le dévouement desquels je pouvais aisément compter.

On comprend que cet essai eût été décisif et mon but atteint; mais l'offre ne fut point admise par l'autorité; j'en reçus les complimens d'usage, et l'assurance formelle : que nous n'étions pas parvenus encore à un état de détresse tel, qu'on dût avoir recours à *un moyen aussi extrême*. Le fait est, et je m'en suis assuré, qu'on était bien convaincu de son utilité, mais qu'on craignait furieusement le ridicule d'une semblable mesure, et, peut-être aussi, de jeter l'alarme dans l'esprit de quelques âmes timorées.

Un de mes amis avait prévu ce refus de concours, attendu, disait-il, que les gouvernemens ne sont pas, en général, très-disposés aux mouvemens progressifs.

En attendant, tous les comestibles étaient de plus en plus rares, et à des prix auxquels le commun des ménages pouvaient à peine atteindre. Le mal était donc évidemment à son comble, dans le canton de Vaud, tout comme dans les autres contrées de la Suisse et de l'Europe; l'utilité d'un moyen supplémentaire de nos substances alibiles devait, ce semble, y être profondément sentie; et l'époque était, certes, bien choisie, pour en favoriser et recommander l'adoption.

Quoi qu'il en soit, ce que je n'ai pu obtenir, il y a bientôt un quart de siècle, je viens le tenter aujourd'hui; et, après avoir, durant de si longues années, laissé dormir et mûrir paisiblement cette grande cause, je me hasarde de la plaider devant vous, Messieurs, et de la soumettre à votre discussion. Je crois, du moins, être en droit de réclamer

votre attention et votre coopération, car je suis, bien évidemment, *sur le terrain de l'utilité publique*.

Cette utilité doit se présenter sous plus d'une heureuse face, s'il est vrai que tout ce qui a vraiment ce caractère, a, constamment aussi, de nombreuses ramifications utilitaires, et des résultats aussi beaux que variés.

Nous aurons donc, d'abord, dans cet heureux moyen, *une source nouvelle et abondante d'alimens* toujours faciles à se procurer; non pas, sans doute, pour complaire à certains Lucullus modernes, ou pour allécher quelques enfans gâtés d'Epicure; mais bien pour satisfaire le légitime appétit du plus grand nombre des travailleurs et des hommes utiles. C'est dans cette mine de nutrition, à *bon marché*, qu'ils iront puiser leurs provisions, pour les mauvais jours, et pour l'entretien de leurs familles; et c'est là, également, qu'on trouvera de quoi confectionner des bouillons savoureux et de succulens potages *économiques*.

Nous trouverons, en second lieu, dans cette innovation culinaire, un agent puissant et de plus en plus indispensable, en Suisse, en faveur de *l'amélioration de notre espèce chevaline*; voici comment :

Il est malheureusement trop manifeste, que nos chevaux sont, en général, chétifs ou, du moins, fort inférieurs à ceux de quelques-uns de nos voisins, et, surtout, bien au-dessous de ce qu'ils pourraient être et de ce qu'ils seront, à coup sûr un jour, si nous savons mettre à profit nos ressources territoriales et les efforts bien entendus des gouvernemens, ainsi que ceux de quelques associations patriotiques.

Mais ce jour-là sera d'autant plus rapproché de nous, que nous saurons nous débarrasser, plus vite et successivement, de ce que nous avons de plus mauvais. Or, puisque nous ne trouvons pas à nous en défaire, avec avantage,

et qu'il ne nous convient nullement de les assommer pour les jeter à la voirie ; eh bien donc ! *apprêtons-nous à les manger tous !*

Singulier expédient, direz-vous, de perfectionner une espèce, que celui d'invoquer incessamment la mort à son secours. Mais la proposition cessera d'être aussi paradoxale à vos yeux, si vous réfléchissez, Messieurs, qu'avant de fonder les bases d'un édifice, ou de le reconstruire à neuf, il importe, tout premièrement, de préparer le sol et de le déblayer largement.

Nous détruirons donc, de cette manière et plus ou moins rapidement, tous nos chevaux vicieux et dangereux ; ceux qui sont délicats ou peu propres à supporter les travaux auxquels ils sont destinés ; ceux qui ont perdu de leur valeur et sont de rebut ou à vil prix, par suite de cécité, de la pousse, d'accidens divers, et surtout à raison de leur âge avancé et des infirmités nombreuses qui en sont inséparables. Nous assimilerons, en un mot, le sort du cheval à celui qui, de tout temps et en tous pays, est réservé au bœuf et à la vache, dans les mêmes circonstances que je viens d'énumérer. Alors du moins, nous pourrions dire, que nous savons être conséquens, en appliquant, à l'une des espèces, ce qui, pour l'autre, est dès long-temps sanctionné par l'usage et la raison.

Un troisième avantage qui ressortira de l'adoption du moyen proposé, est entièrement *au profit de la moralité*. C'est que, dans l'état actuel de la société, on ne peut, ou plutôt on ne veut pas se défaire d'un cheval taré, autrement qu'en le vendant. Or, cette nécessité a créé une industrie, généralement admise partout : qu'il est licite d'employer tous les moyens possibles et imaginables, d'*enrosser* son prochain, d'attraper, non-seulement le premier veuu, mais un bon ami, un cher parent ; de se féliciter et de se vanter

même, ouvertement, d'une prétendue adresse, qui ne passe jamais, aux yeux du monde, pour être déloyale.

Mais le besoin de tromper n'existera guère, et ce procédé peu délicat sera sans prétexte, quand on possédera un mode plus convenable de se débarrasser d'un animal d'une certaine valeur, autrement qu'en le faisant passer, sciemment, pour le contraire de ce qu'il est.

Un quatrième motif est essentiellement *humanitaire*; car il est bien évident que, dès qu'on n'aura plus aucune répugnance à faire usage de la chair du cheval, comme aliment, cet intéressant compagnon et ami de l'homme, ne passera plus et successivement, en des mains de plus en plus brutales, qui le forceront à se traîner, sous les coups et les mauvais traitemens, afin d'en tirer, sans merci aucune, un parti quelconque, tant qu'il n'aura pas rendu le dernier soupir.

Mais ce même animal, si misérable et qu'on n'envisage plus, aujourd'hui, que comme un objet hideux et une charogne vivante, sera, au contraire, et comme la vieille et inutile vache, sa commensale, l'objet de quelques soins et de tous les ménagemens propres à le remonter. Il passera donc ses derniers jours avec quelque douceur; et le sort qui l'attendra sera bien autrement conforme aux lois de l'humanité et de la raison, sous la hache du boucher, que sous le couteau de l'écarisseur.

On pourrait rappeler un grand nombre de traits, bien faits pour révolter toute âme tant soit peu sensible, et qui se rattachent aux tourmens qu'on fait subir à ces trop malheureux chevaux, afin d'en obtenir les derniers efforts d'une vie prête à s'éteindre. Parmi les raffinemens de tortures infligées, à chaque instant par l'homme, à ces êtres intéressans, je dois citer l'horrible industrie d'un monstre, d'exécrationnable mémoire, anglais d'origine, qui accaparaît tous ceux

de ces animaux qu'on destinait à l'écorcheur, et qui les faisait servir, sans relâche comme sans pitié, à mettre en jeu ses lourdes mécaniques, jusqu'à ce qu'ils tombassent, tout meurtris et déchirés, sous les coups redoublés et les aiguillons des dards acérés de leurs bourreaux. Si l'idée d'un juste châtiment infligé, pour ces excès d'atrocité, pouvait tempérer l'impression douloureuse qu'on en éprouve, je serais heureux de dire que le tigre, à face humaine, a été condamné par les tribunaux correctionnels.

Jamais la vache, quelque puisse être son état de vétusté et de décrépitude, ne sera exposée à la plus minime part de tant de barbarie. Pourquoi ce privilège? C'est qu'on en tirera toujours un meilleur parti, en la faisant servir à la nourriture de l'homme.

Il résultera donc, de cette HIPPOPHAGIE, quatre avantages précieux et incontestables :

1^o Celui d'une nouvelle substance alimentaire, à la portée de toutes les classes.

2^o Celui d'améliorer notre race chevaline, par la destruction préalable, nécessaire et sans trop de perte, de tous les sujets indignes.

3^o Celui d'ôter tout prétexte, aux propriétaires de chevaux tarés, d'enfreindre les lois de l'honneur, de la délicatesse et de la morale; et, enfin :

4^o Celui, dans l'intérêt bien entendu des détenteurs de chevaux, vieux ou chétifs, d'user, envers ces derniers, de quelques soins, afin d'en tirer un meilleur parti, et de ne pas précipiter la fin d'une triste existence, par des excès de travail et des traitemens barbares; actes de cruauté qui, soit dit en passant, ne disposent que trop, l'homme et les enfans, à d'autres sentimens plus inhumains encore.

Mais il est aussi, pour le bétail, des années de détresse et de famine, causées par la disette des fourrages. Elles sont

ordinairement funestes aux chevaux vieux, de chétive apparence et de mince valeur; de sorte qu'on pourrait dire, de la rareté de la paille et du foin, qu'elle dispose à l'amélioration des races et qu'il y a quelque compensation. On est du moins forcé de se défaire, à tout prix, de ce rebut incommode et insupportable; et comme la difficulté augmente, en raison de la rareté des subsistances, tous ces animaux rentrent, de droit, dans cette quatrième catégorie.

Elle s'accroît encore de tous ceux de ces êtres qui sont sous l'influence d'un calcul facile, et qui ne manque pas de se faire, chaque année, en automne, par les propriétaires. Ainsi, tant que ces derniers peuvent utiliser leurs chevaux, pendant la belle saison, ils le font largement. Mais à l'entrée de l'hiver, et avec la perspective de devoir les nourrir, gratuitement, durant quatre à six mois, ils se décident, de préférence, à faire abattre tout ce qui ne vaut pas la peine d'être conservé. Ils ont certes bien raison; mais qui ne voit, qu'ils agiraient, plus sagement encore, en préparant ces mêmes animaux de manière à servir comme aliment à l'homme?

Nous laisserons, d'ailleurs, aux *économistes politiques*, le doux plaisir de nous prouver, au plus juste, par leurs faciles calculs, de combien de millions va s'accroître, subitement, la masse de nos richesses, si l'on tient compte de ma proposition.

Toutefois, tous ces heureux résultats seront, je le sens bien, sans valeur à vos yeux, et tomberont impitoyablement dans le vaste domaine des utopies et des pieux désirs, si je ne parviens pas, Messieurs, à porter la conviction dans vos esprits: que la chair du cheval est très-propre, en effet, à servir pour nourrir l'homme, à remplacer celle de la vache, et qu'on a grand tort, en conséquence, de la réserver uniquement pour engraisser les voiries.

On peut, *à priori*, décider cette grave question ; car le cheval se nourrit, exactement, comme tous les individus de l'espèce bovine ; il reçoit les mêmes soins que nos autres animaux domestiques qui s'alimentent de substances végétales ; les mammifères, qui vivent, exclusivement ou en grande partie, de végétaux, sont tous recherchés pour notre alimentation ; l'exception est donc ici, non-seulement insoutenable, mais d'une injustice criante, et souverainement injurieuse pour le plus noble des quadrupèdes ; il se distingue, d'ailleurs, par sa propreté ; et si, dans l'état de domesticité, il est, à peu près, sur la même ligne que le bœuf, il peut être envisagé comme le buffle ou le cerf, lorsqu'il est libre et à l'état de nature.

Mais s'il s'agit d'interroger l'observation pure et de laisser parler les faits, nous savons tous que cette question ne saurait plus en être une.

Ainsi, en temps de guerre et dans les villes assiégées, on est trop heureux de pouvoir apaiser sa faim et lutter contre la mort, aux dépens de la vie du cheval.

Un des beaux traits de l'histoire chirurgicale du célèbre Larrey, c'est qu'au milieu d'une épouvantable mêlée, entre les Français et les Russes, il fit tuer ses propres chevaux, pour faire confectionner du bouillon, à l'usage de ses nombreux blessés.

Des peuples entiers, les Tartares et les Kalmouks, se nourrissent, de temps immémorial, du lait et de la chair de leurs jumens. On prétend même qu'ils n'y regardent pas de si près, en ce qui concerne l'état sanitaire des sujets qu'ils dévorent ; et que, de plus, ils sont assez peu difficiles, lorsqu'il s'agit de quelques-uns de ces animaux, qu'une mort prompte et récente aurait mis à la disposition de leur vigoureux appétit.

On sait assez que quelques-uns de nos voisins, des mon-

tagnes de la Franche-Comté et de la Savoie, ne craignent pas trop de suivre l'exemple de ces peuplades moscovites, et que, dans maintes grandes villes, à Paris, par exemple, certains restaurateurs savent très-bien s'arranger aussi, pour livrer des *beafstaek excellens et à très-bas prix*.

Je tiens, d'ailleurs, de tous les vétérinaires auxquels je me suis adressé, qu'ils se sont souvent régalez de la chair du jeune cheval, et que, suivant la manière dont elle est apprêtée, c'est, en effet, un morceau très-délicat. Vous saurez, Messieurs, apprécier cette circonstance; car nos vétérinaires sont, en général, des hommes instruits; ils connaissent à fond l'animal qui nous occupe; et leur position sociale les met bien au-dessus du besoin, pour s'alimenter, de recourir à un genre inconvenant. La conviction qui les entraîne est donc ici du plus grand poids, et doit, en faisant pencher la balance, nous rallier tous ensemble autour du plateau prépondérant.

Enfin, Messieurs, la chair du cheval se vend publiquement et depuis bien des années, chez les Danois; elle y fait une heureuse concurrence à celle de l'espèce bovine; et cet exemple d'un peuple sage ne devrait pas être perdu pour nous.

Mais, dira-t-on, cette chair chevaline n'a-t-elle pas, pourtant, quelques qualités qui la rendent repoussante, auxquelles le goût semble répugner, et qui expliquent pourquoi elle est si généralement dédaignée? Elle est, peut-être, un peu plus fade et plus dure que celle du bœuf. Cependant tout dépend ici de l'âge et de l'état respectif des deux espèces d'animaux; car, si vous attendez, dans l'espoir de vous régaler de la chair du cheval, que celui-ci soit arrivé à l'état décrépît d'une lente vieillesse, ou qu'il n'ait plus qu'une peau pelée, ulcérée, et que semblent vouloir percer de nombreuses saillies osseuses; alors vous aurez raison de

vous récrier et de gémir, si vous êtes forcés de mettre, sous la dent, quelques tristes lambeaux de cette haridelle ! Hé, croyez-vous, par hasard, que vous feriez un meilleur fri-cot, s'il s'agissait de la chair coriace d'une vache qui se trouverait dans les mêmes conditions ?

Mais si l'animal est, au contraire, jeune et bien nourri, il sera hautement préférable à une vache vicille et maigre ; et cependant, on se garde bien de livrer celle-ci au maître des basses-œuvres, dût-on même, comme on dit proverbialement, s'exposer à *manger de la vache enragée*.

Je n'ai pas eu la facilité de faire tous les essais désirables, pour m'édifier sur la meilleure manière de préparer et de servir la chair du cheval. Ce que je tiens de source certaine : c'est que la graisse de cet animal est très-disposée à se liquéfier ; que le bouillon composé avec des sujets doués d'embonpoint, a donc besoin d'être dégraissé ; que puisque le corps adipeux se fond comme de l'huile, la fibre musculaire reste un peu sèche ; que cet inconvénient se retrouve lorsqu'on se contente de rôtir cette viande ; mais qu'elle est, en revanche, fort bonne en sauce, sous les diverses dénominations d'aloiau, de filet, de ragoût, de *daube*, de mi-rotou, de bœuf, je veux dire, de *cheval* à la mode, en vinaigrette, etc., etc.

Nul doute que l'habile *Cuisinière de la ville et de la campagne*, ne s'empare de cet important objet, dans une prochaine édition de ses recettes gastronomiques. Un chapitre, entièrement neuf, en faveur des préparations hippiques, sur le contenu duquel elle est restée muette jusqu'ici, lui révélera, certes et bien vite, les trésors qu'elle pourra tirer de cette mine, aussi féconde que facile à exploiter.

Une petite anecdote contribuera, du reste, à éclairer mieux cette question, en même temps qu'elle mettra en relief la puissance de l'absurde préjugé dont nous sommes

plus ou moins dominés, et que je cherche à flétrir dans ce moment.

Un marchand ambulatant s'était acquis, depuis nombre d'années, la juste reconnaissance des gourmands d'une de nos villes, en leur apportant, au retour de chacun de ses voyages, quelque objet propre à flatter agréablement leur palais. Il était un jour presque pris au dépourvu, lorsqu'il arrive chez l'un de ses parens, où tout le monde est en pleurs, à l'occasion d'un accident grave survenu à une belle et grasse pouliche d'un an, qui, n'offrant aucun espoir de guérison, venait d'être abattue. Le rusé industriel prend à l'instant son parti; il ordonne le silence, et dépèce avec soin cette riche proie, qu'il met tout entière au vinaigre.

Eh bien! mon cher, que nous apportez-vous de bon? furent les premiers mots de nos gastronomes. — Ah! parbleu, vous serez contents de moi; car je me suis mis en quatre; et vous me direz des nouvelles d'une *biche!*... des *Pyrénées!* que je me suis procurée, à grands frais et tout exprès pour vous! Chacun, on le conçoit, sourit à ces douces paroles, et voulut avoir sa part de ce rare animal. Il y en eut, en effet, pour tout le monde, et tout le monde aussi se régala; de sorte que le mets exquis fut long-temps le sujet de toutes les conversations.

Mais, ô douleur! il se trouva un indiscret, un envieux peut-être, ou plutôt, un de ces génies sataniques, qui ne se complaisent que dans les angoisses de leurs semblables. Bref, et quoiqu'il se fût écoulé quelques semaines, depuis que tout avait été si délicieusement savouré et digéré, la supercherie ne fut pas plutôt éventée, qu'un subit soulèvement de cœur s'empara, successivement, de toute la population, et qu'elle offrit, pendant plusieurs jours, le spectacle déchirant du plus affreux mal de mer.

Du reste, Messieurs, vous le savez tous, on mange de l'ours, et sa patte redoutable était même, dit-on, réservée autrefois à des estomacs privilégiés (*). D'ailleurs, nous n'avons pas oublié d'avoir dégusté, l'an passé, d'une magnifique langue d'éléphant, laquelle, certes! n'a rien gâté à l'accueil amical et de bon goût que nous avons reçu à Genève. Et qui n'a pas ouï parler, sans trop s'émouvoir, des ragoûts de renard et des civets de matous? Mais dès qu'il s'agit du cheval, ah! c'est tout différent! Quelle horreur! s'écrie-t-on de toutes parts; quelle affreuse hérésie! fi! quelle dégoûtante proposition! Aussi, et malgré la haute capacité qui distingue nos administrateurs cantonaux, je n'ai point été surpris d'avoir été repoussé, lors de la famine de 1816-17. C'était, d'ailleurs, de règle; car l'on sait assez, que jamais les argumens ne font défaut, chaque fois qu'ils s'agit de s'opposer à ce qu'on sorte d'une route battue, et de stigmatiser les novateurs.

C'est si bien cela que, s'il existait un peuple, dont la nourriture animale fût tirée exclusivement du cheval, il serait nécessaire, à-coup-sûr, de batailler long-temps, je ne dirai pas, pour lui faire adopter aussi, comme aliment, la chair de l'espèce bovine, mais pour l'engager tant seulement à quelques légers essais, afin de s'assurer si, en effet, cette chair pourrait convenir, dans le cas éventuel où l'on serait menacé de mourir de faim.

N'est-ce pas à la consécration de ce même privilège, en faveur de l'autocratique routine, qu'il faut attribuer l'étrange édit du gouvernement bernois, et qui fut pris à l'instigation d'un grand homme? Oui, la pomme de terre, ce

(*) On sait qu'on conserve des ours, dans les fossés de la ville de Berne, et qu'ils s'y reproduisent. — On assure qu'il était de règle, lorsqu'on tuait l'un de ces jeunes animaux, d'en offrir la patte au premier magistrat de la république, à Son Excellence Monseigneur l'Avoyer.

palladium anti-famélique, fut, en quelque sorte, mise à l'index, dans le canton de Berne, parce que l'illustre Haller avait signalé la plante qui fournit ce divin tubercule, comme appartenant à la famille des solanées, si généralement vénéneuses.

Lorsqu'une administration réputée par sa haute sagesse, lorsque le savant du premier ordre dont la Suisse s'honore, ont pu errer à ce point, n'est-il pas permis, Messieurs, de se tenir en garde contre des idées préconçues, contre les croyances populaires les mieux enracinées, et de ne pas trop redouter de les combattre, après, toutefois, qu'on aura pris la peine de s'éclairer soi-même?

Ainsi, Messieurs, si jamais nous éprouvons le malheur d'une nouvelle disette d'alimens, la raison nous dira, qu'avant de sacrifier nos vaches, nous devons, tout d'abord, nous attaquer à nos chevaux, et qu'en agir différemment, ce serait s'exposer à *tuer la poule qui pond les œufs d'or*; car le lait sera ici, sans contredit, une des ressources les plus précieuses.

Mais faut-il donc attendre ces temps calamiteux, pour se réduire à la nécessité de se nourrir de la chair du cheval? Non, Messieurs, IL SERAIT TROP TARD! Car on ne manquerait pas, avant de se décider pour une alimentation qui répugne et qui, pourtant, est si rationnelle, de dire, avec le Conseil d'état du canton de Vaud: que la détresse générale n'est pas encore arrivée à son terme, et qu'on doit, préalablement, attaquer et épuiser *toutes* les autres ressources. Mais aussi l'on subirait, par-là, tous les maux qui sont le déplorable cortège de la famine; nous mériterions, alors, le reproche d'imprévoyance que nous ne manquerions pas de nous adresser à nous-mêmes; et l'on pourrait, à juste titre, nous assimiler à ces apathiques ou étourdis, qui ne songent

à préparer et à essayer leurs pompes à feu, que lorsque déjà l'incendie a dévoré leurs habitations.

Nous devons donc nous hâter, et *dès aujourd'hui*, de nous emparer de cet objet, et de lui donner une salutaire impulsion. Il nous importe, en conséquence, de chercher, au plus tôt, à apprivoiser les esprits et le goût, avec une nourriture insolite; et notre devoir, en qualité de *membres d'une société d'utilité publique*, est évidemment, *de joindre l'exemple au précepte* (1), et d'aviser à ce que les convictions étant, partout, bien établies, tous aussi nous soyons prêts, lorsque la mauvaise heure viendra à sonner; car il en sera ici, comme de la plupart des choses utiles ou convenables: il ne faut rien attendre des dispositions et des efforts

(1) Je suis heureux de pouvoir citer, déjà, quelques symptômes de bon augure, en faveur du moyen proposé, et qui sont bien faits pour nous encourager à en presser l'adoption. Ainsi, après avoir communiqué, tout dernièrement, le contenu de ce mémoire, à la Société des Sciences médicales de ce Canton, les membres se sont empressés, après la séance, d'agréer un modeste dîner, et d'y manger d'une langue de vieux cheval qu'à grand peine j'avais pu me procurer. — Mad. D..., d'une excessive susceptibilité pour tout plat qui ne serait pas très-propre et ragoûtant; un grand nombre de membres de ma famille, de l'un et de l'autre sexe, ainsi que mes domestiques, n'ont point hésité à suivre ce facile exemple, puisque, de leur aveu, le mets n'offrait rien de particulier au goût. Ma langue, quoique petite, a fait les frais de maints repas; car je la ménageais de mon mieux, et n'en donnais pas à tout le monde. Cependant, j'ai bien voulu en faire servir les précieux restes, à la fin d'un grand dîner de famille, chez M. D....w, et auquel j'avais l'honneur d'assister. Je puis dire, avec orgueil, qu'elle y a été goûtée, par la plupart des convives. Leur curiosité fut satisfaite, non-seulement sans la moindre répugnance, mais avec un léger sourire de satisfaction. Toutes les personnes à qui j'ai parlé de mon projet ont bien commencé, sans doute, par se recrier hautement, en faisant une mine passablement refrognée. Mais chacun s'est presque aussitôt déridé et remis de cet émoi subit, en ajoutant, de son propre mouvement: « Mais.... après tout!... » le cheval n'a rien de repoussant, et je ne vois pas trop pourquoi on n'en mangerait pas, puisqu'on fait usage du porc, du canard, et de tant d'autres » choses plus sales et bien plus dégoûtantes encore? »

spontanés des masses ignorantes et pétries de préjugés ; mais elles ne demandent qu'à être éclairées , et c'est d'*en-haut* qu'il s'agit de faire partir la puissante impulsion , et qu'elle doit être lancée , afin qu'elle se répande au loin , comme une douce et bienfaisante rosée.

Hé ! qui ne voit que nous serons vivement secondés , dans cette œuvre de bien , par tous les hommes froids et instruits qui abondent dans notre patrie ? Tous saisiront , sans nul doute et avec empressement , chaque occasion d'associer leur bon vouloir et leur zèle , à vos efforts les mieux dirigés et les plus constans.

Les quatre motifs que j'ai énoncés plus haut , nous commandent , d'ailleurs et impérieusement , de nous mettre au-dessus des quolibets et des railleries d'esprits vulgaires , de les braver même et d'avancer , par tous les moyens qui sont en notre pouvoir , l'époque désirée où nous cesserons de courber sottement nos fronts , sous le joug trop lourd d'un ridicule préjugé. Demandons seulement à la police locale , qu'elle intervienne pour régulariser cette nouvelle industrie , afin que celle-ci s'exerce , *ouvertement* et conformément à ce qui se pratique dans les boucheries sagement surveillées. Exigeons , surtout , que le mystère dont on enveloppe , parfois , la vente de la chair du cheval , ne couvre plus d'étranges déceptions. Emprasons-nous de rassurer bien les imaginations , contre tout soupçon révoltant qui pourrait planer sur ce genre de commerce. Et insistons , en conséquence , pour que cette source de nutrition reste constamment pure , et ne puisse jamais être souillée par la présence de sujets malades , mourans ou morts.

Mais voici venir la grande objection : c'est que les chevaux étant , en général , d'un prix plus élevé que les vaches , la sottise consisterait , bien évidemment , à tuer les uns pour garder les autres. Hé ! Messieurs , ne nous préoccupons pas

tant des intérêts privés, et croyons plutôt, que chacun saura bien faire son petit calcul à part. Contentons-nous donc de poser le principe, si nous le trouvons utile, et sachons en confier la facile et facultative application au gros bon sens du public.

On n'ira donc pas abattre un producteur arabe, anglais, ou de haut prix, pour le fol plaisir de le manger, et dans le but unique de conserver une vache de petite valeur; mais on se décidera, s'il le faut, à vendre le premier, pour se procurer successivement un ou plusieurs individus de la seconde espèce; ou, peut-être encore, afin d'être mieux en mesure de nourrir cette *pauvre* vache, l'espoir de la famille.

On pourra prétendre encore, que nos chevaux sont trop utiles et nécessaires, pour les envoyer à la boucherie. Mais n'est-il pas facile de répondre et de prouver: que nous entretenons un trop grand nombre de ces animaux; que l'agriculteur se trouvera toujours mieux de leur substituer les vaches, pour les ouvrages les plus ordinaires de la campagne; que, quant au commerce d'exportation, c'est sur la bonne et belle qualité de notre espèce chevaline que nous devons surtout compter; qu'on a toujours trop d'une marchandise, quand elle est réputée mauvaise; qu'en conséquence, je ne propose de faire la chasse qu'à ceux de nos solipèdes qui déparent un attelage, ou dont l'impuissance et le peu de mérite sont bien constatés; que l'une de ces *rosses* coûte presque autant à entretenir qu'un vigoureux carrossier; et que celui-ci équivaut à deux ou trois de celles-là, pour l'action et la rapidité du mouvement, etc., etc.

Dans mon système, nous aurions donc la perspective de ne posséder plus, dans un temps donné, que des chevaux dignes d'être appréciés et recherchés par les étrangers, et de figurer fièrement devant nos propres voitures et nos diligences.

Mais voyez, je vous prie, cette autre belle portée qu'aurait encore ma proposition, si elle était prise au sérieux. Nous aurions d'abord des chevaux de prix; et comme on ne s'arrête pas, lorsqu'on est lancé dans la voie progressive, nous finirions, probablement, par des chevaux de grande valeur, en comparaison de ce que nous avons sous les yeux.

Or, n'est-il pas évident, que des sujets aux belles formes et d'un mérite reconnu, doivent inspirer de l'attachement et commander la vigilance et des soins bien entendus, de la part de leurs heureux propriétaires? que les chars et les harnais devront nécessairement être à l'unisson de ces superbes compagnons de l'homme, et ne pas trop jurer de se trouver réunis? que ces objets divers et presque de luxe, réclameront quelque sollicitude pour leur entretien et leur conservation? et que l'esprit d'ordre et d'économie, ainsi que le goût, ne tarderont pas, de cette manière, à s'infiltrer dans les masses, et à y produire tous les fruits qui en sont inséparables?

Mais on sait assez que ce même esprit, cette louable émulation, lorsqu'ils se sont développés sur un point, ne tardent guère à se prononcer sur d'autres, et à manifester, partout, leur heureuse influence.

Telle est du moins *la loi du progrès*, ainsi qu'elle se trouve enregistrée dans le grand livre de l'observation et dans les annales de l'expérience.

Il va sans dire que le mulet et l'âne, compris l'un et l'autre dans le même ordre naturel que le cheval, ont, tout comme celui-ci, des droits incontestables à se produire sur nos tables, et à partager avec lui l'honneur insigne de nous servir de régal en tout temps. Ne nous dit-on pas déjà, qu'ils ne sont point étrangers à la composition des fameux saucissons de Bologne?

A l'instant même où je suis à revoir cette épreuve, je re-

gois, de M. Anker, célèbre professeur à l'université de Berne, les renseignemens suivans, dont je m'empresse, Messieurs, de vous communiquer le contenu intéressant :

« Votre lettre est arrivée fort à propos; une heure plus tard nous manquions la plus belle occasion qui puisse se présenter, pour recueillir les *pièces* et les *faits* que vous me demandez. — Un très-beau cheval de quatre ans a, en effet, été abattu, à la suite d'une fracture de jambe.

» J'ai donc pris, à cet animal, la langue et plusieurs autres pièces, que j'ai fait saler et fumer, et que je vous réserve. Je les ai moi-même dépecées et soignées; en sorte que, sous ce rapport, vous pouvez, en toute confiance, satisfaire votre appétit.

» Du reste, je ne me suis pas oublié non plus, et j'ai mangé de cette chair bouillie, ainsi que rôtie dans son jus. Sous cette dernière forme, elle m'a paru fort bonne; mais, cuite simplement, elle est plus coriace que celle du bœuf. — Le bouillon n'en était pas mauvais; cependant, il m'a semblé qu'il a un goût plus douceâtre ou plus fade que celui de bœuf, mais que l'art culinaire pourra aisément corriger. — La viande du cheval répand, pendant qu'on la cuit, une odeur assez forte, mais qui n'est nullement désagréable. Elle est aussi facile à digérer que le bœuf, et, pour mon compte, je pourrais même affirmer qu'elle est plus légère; car, quoique je ne sois pas habitué à prendre de la viande à souper, je mangeai, un soir, assez copieusement et sans être le moindre du monde incommodé, d'un filet qui avait été pendant quelques jours au vinaigre aromatisé. Plusieurs personnes, à qui j'en ai offert, le trouvèrent, comme moi, très-savoureux. Si j'y avais pensé, je vous aurais envoyé, de ce bel animal, un bon morceau de viande fraîche.

» Agrérez, etc. »

Berne, 7 juin.

Je devrais, Messieurs, en rester là, et terminer ici cette trop longue lettre. Mais, en ma qualité de médecin; et sur un sujet où il est constamment question de la nourriture *nécessaire* à l'homme, je ne puis m'empêcher d'ajouter encore quelques mots.

On mange, en général, beaucoup trop en Suisse, et le dogme des quatre repas obligés y est encore trop dominant. L'habitude les a établis, et, plus sagement dirigée, l'habitude doit en proscrire un ou deux, au bénéfice de la santé et de la vigueur. Cette dernière est, en effet, presque incompatible avec les gros mangeurs, et les digestions difficiles.

Voyez les peuples méridionaux! comme ils vivent de peu, et comme ils sont, en général, robustes et pleins de vie!

Réfléchissez au régime alimentaire du soldat, et à la facilité avec laquelle il supporte les privations, dans ce genre, sans cesser, cependant, de faire un service pénible et dangereux!

Suivez les hommes de tout âge, à la chasse et dans leurs jeux, pour juger ce qu'on peut faire sans manger!

Des insulaires, dont la généralité manque presque de tout, et qui, au nombre de six à sept millions, s'entretiennent de ce qui suffirait à peine à nos deux millions de compatriotes; les Irlandais n'en sont pas moins recommandables par leurs belles formes et leur énergie.

Enfin, le café au lait et la pomme de terre constituent la nourriture d'un grand nombre de nos agriculteurs.

Si nous descendons à la classe des animaux, à ces superbes coursiers d'Arabie et d'Albion, croyez-vous qu'on les surcharge d'alimens, et qu'on les *empâte* comme les nôtres? Oh non! mais on les rationne, et ils n'en sont que plus lestes à franchir rapidement les plus grandes distances.

Que dire des mammifères qui vivent parmi nous, dans l'état

de nature ; des lièvres, des renards, des loups, des chamois, etc., etc., pendant nos longs et rudes hivers? Ne savons-nous pas qu'exposés à des privations cruelles, ils peuvent les supporter, à l'aide de l'habitude qu'ils ont contractée de se suffire, avec une très-mince portion d'alimens?

Messieurs, la meilleure garantie contre les rigueurs de la famine, se trouvera donc, tout d'abord, dans l'heureuse habitude que nous saurons prendre, de manger moins et beaucoup moins que nous ne faisons actuellement. En bonne règle, la quantité des alimens devrait toujours être en raison inverse de leurs qualités nutritives; et, cependant, c'est, en général, le contraire qui a lieu presque partout. Il est vrai que ce n'est pas autour des tables somptueuses, qu'on va chercher les gens de travail et de peine.

Aussi, ne saurait-on trop recommander, à nos philanthropes, de fonder, à côté de leurs sociétés de tempérance, des associations analogues de sobriété, pour régler les appétits gloutons, et réformer les insatiables destructeurs des substances alimentaires.

Je me résume, Messieurs, et je demande, instamment, « que le sujet de l'*hippophagie*, soit pris, par vous, en » considération et sous votre patronage; qu'il soit admis à » figurer, modestement, sur la liste de vos *tractanda*; qu'on » l'envisage avec toute la maturité qu'il mérite; qu'on le » traite sans s'embarasser *du qu'en dira-t-on?* et des op- » positions qu'il pourra soulever; que nous ayons ici, » comme en toutes choses, le courage de nos convictions; » et que nous restions constamment fidèles à cette belle » devise: FAIS CE QUE TU DOIS, ADVIENNE QUE POURRA! »

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

MATTHIAS MAYOR.

Lausanne, ce 14 Juin 1838.

Neujahrsgabe 1999

Aus der Sammlung Dr. U. Jenny, 8804 Au (ZH)

